

**MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AOÛT 2023 – 18 H 30**  
**ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**
- 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2023**
- 5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**
  - 5.1 Adoption de la liste des déboursés et des comptes payés
  - 5.2 Refinancement du Règlement d'emprunt 2018-138 – Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 144 000 \$ qui sera réalisé le 21 août 2023
  - 5.3 Refinancement du Règlement d'emprunt 2018-138 (10 roues) – Résolution d'adjudication
  - 5.4 Autorisation de signature du renouvellement de l'offre de services bancaires de la Caisse Desjardins de la Rouge pour les années 2023 à 2026
  - 5.5 Demande mise en place d'un financement temporairement auprès de la caisse Desjardins de la rouge et autorisation de signatures pour les travaux de réfection du Lac Chaud est Phase 2
  - 5.6 Demande d'appui – Interdiction des maisons flottantes ou de leur usage – demande aux gouvernements provincial et fédéral
  - 5.7 Affectation du surplus non affecté – paiement rétroactif prévu à la convention collective entre la Municipalité et le SCFP, section locale 5128 effective du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2027
  - 5.8 Acceptation de la demande d'adhésion de la municipalité de La Conception à la Régie de collecte environnementale de la Rouge
  - 5.9 Acceptation de la demande d'adhésion de la municipalité de La Minerve à la Régie de collecte environnementale de la Rouge
  - 5.10 Acceptation de la demande d'adhésion de la municipalité de Labelle à la Régie de collecte environnementale de la Rouge
  - 5.11 Réduction potentielle des services à l'hôpital de Rivière-Rouge – Appui à la Ville de Rivière-Rouge
  - 5.12 Acceptation d'une offre de services professionnels de préposé à l'aqueduc
  - 5.13 Confirmation d'embauche de la secrétaire- réceptionniste
  - 5.14 Mandat à la firme Deveau Avocats pour le recouvrement de taxes foncières
- 6. TRAVAUX PUBLICS**
  - 6.1 Octroi de contrat et autorisation d'achat d'un véhicule neuf pour le service des Travaux publics – Fonds de roulement
  - 6.2 Octroi de contrat pour la préparation de la demande de prix incluant les plans et devis et la surveillance pour les glissières de sécurité situées sur le chemin du Lac Chaud est
  - 6.3 Octroi de contrat pour l'installation complète d'une grille de chargement de sable d'hiver
  - 6.4 Autorisation de location de l'équipement pour le fauchage
  - 6.5 Octroi de contrat pour le service d'ingénierie pour la réfection d'une courbe problématique sur le chemin des Chutes et autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière
  - 6.6 Dépôt d'une demande d'aide financière au PAVL – Volets Redressement et Accélération – Travaux de réfection pour une courbe sur le chemin des Chutes
  - 6.7 Autorisation d'un paiement à la firme HKR consultation ingénierie appliquée pour la surveillance du chantier de réfection du chemin du Lac-Chaud Est
- 7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
  - 7.1 Dérogation mineure pour la propriété du 318 chemin du Lac Chaud
- 8. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 8.1 Autorisation de signature du Protocole d'entente de sécurité incendie entre la Municipalité de La Macaza et l'Établissement La Macaza
  - 8.2 Autorisation de signature de l'Entente de services aux personnes sinistrées entre la Municipalité et la Société canadienne de la Croix-Rouge
- 9. LOISIRS ET CULTURE**
- 10. BIBLIOTHÈQUE**
- 11. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**
  - 11.1 Adoption du Règlement numéro 2023-184 décrétant des travaux de réfection du chemin du Lac Chaud Est Phase 2 et un emprunt au montant de 5 414 798 \$
- 12. TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

*Veillez prendre note que cet ordre du jour est un projet et que la Municipalité de La Macaza et le conseil municipal se gardent le droit d'ajouter, modifier ou supprimer des sujets déjà inscrits, sans avertissement, et ce, jusqu'à l'ouverture de la séance.*